



Association Rhône-Alpes des Amis de Saint-Jacques


Délégué Isère : Patrice Bellet / 06.37.59.45.60

Responsable Chemins en Isère : Gérard Mélando / 06 74 96 00 91

Partir de Grenoble pour St-Jacques-de-Compostelle

Grenoble à Gillonnay : 61 km

(Grenoble à Santiago : 1751 km)

Afin de permettre aux pèlerins de la région de Grenoble de rejoindre à Gillonnay le chemin de St-Jacques GR® 65 qui se dirige vers Le Puy en Velay, un itinéraire pédestre (bretelle de raccordement) a été reconnu. A partir de Tullins il suit en grande partie un balisage départemental. Les points de départ sont les quais de l'Isère, à la Porte de France, ou du Drac, à Fontaine. A Brézins il rejoint le Chemin vers Arles. Son balisage, qui commence au pont de Saint-Quentin, est réalisé à l'aide de ce logo:  (flèche jaune sur fond bleu-6 x 6 cm). Il indique la direction vers le Chemin de Saint-Jacques.

Rappel : Le pèlerin ou le randonneur qui chemine sur les itinéraires décrits reste seul responsable des accidents dont il serait victime ou qu'il aurait provoqués

NB : Le Chemin de Saint-Jacques de Genève au Puy-en-Velay est décrit dans une brochure (Guide Jaune) éditée par l'Association ; l'itinéraire par Saint-Antoine l'Abbaye est décrit dans le « Guide Bleu » pour Gillonnay-Arles et dans le « Guide Vert » pour Gillonnay-St-Agrève-Le-Puy à demander à Patrice Bellet (06.37.59.45.60) ou auprès de la boutique du site <https://boutique.amis-st-jacques-ara.com/guides/> (Règlement par chèque à l'ordre de ARA-ASJ, à adresser à Dominique MONTVENOUX 7 rue Bernard Vallot 69500 BRON tél: 06 71 97 41 17 / Courriel : ara.guidesara@gmail.com)

Partir est avant tout sortir de soi ! S'ouvrir aux idées, y compris celles qui sont contraires aux nôtres, c'est avoir le souffle d'un bon marcheur !

Dom Elder Camara

Hébergements : (Réserver 24h à 48h avant.)

-**Veurey-Voroize** : Hôtels

-**St Quentin** : Hôtels

-**Tullins** : Hôtels

Chambres d'hôtes - Les Amarres - Michelle et Richard Armand - 252 chemin de la Méarie - 04.76.07.88.80 / 06.16.13.86.42 – cuisine - prix pèlerins (Nuit + PD = 35€50 en 2020) ;

-**La Forteresse** : accueil jacquaire - Marie-France et Bernard Aublin – 04.76.65.51.06 / 06.65.21.08.17

-**Saint-Geoirs, hameau de Cours** : possibilité de planter sa tente en dépannage à l'Auberge le Midi (04.76.93.01.37). Restauration à midi également.

-**Brézins** : accueil jacquaire - Josette et Patrick Noblanc - 04.76.93.32.62 / 06.98.95.32.62

Ancien hôtel Le Pèlerin (en dépannage) 04.76.65.42.01

-**Gillonnay et La Côte-St-André** : nombreux hébergements (voir **Guide Jaune**) Gîte à la Fondation d'Auteuil (On peut venir vous chercher) 07.83.68.35.20

Services :

-**Tullins** : tous commerces et services, SNCF.

-**La Forteresse** : fromage de chèvre (Le P'tit Barru à Valette) et brebis

-**Brézins** : boulangerie, épicerie, boucherie, fromagerie, bars, restaurant

-**La Côte-St-André** : tous commerces et services, bus (Voir **Guide Jaune**)

Patrimoine : (En plus des renseignements fournis dans ce document se référer à la Commission Patrimoine du site www.amis-st-jacques.org)

-**Tullins** : ville moyenâgeuse - porte de Saint-Quentin - église Saint-Laurent-des-Prés (XI°) - Fontaine du dauphin.

-**St-Michel-de-St-Geoirs** : Notre Dame des Vents, érigée en 1952

-**Cours-le-Mathais** : La Chapelle du Mathais (1881) est dédiée à Notre Dame de Lourdes : à l'intérieur la statue de St Roch avec tous les attributs du pèlerin (*coquille, bourdon, calebasse étranglée*) et le chien qui le caractérise.

-**La Côte-St-André** : église du XI°, halles du XIII°, musée Hector Berlioz.

Tampon de départ pour le carnet de pèlerin : Maison diocésaine 12 Place de Lavallette - Grenoble – 04.38.38.00.38




1- Grenoble à Veurey-Voroize : 12 km

Il n'y a pas de balisage spécifique jacquaire. Prendre la piste cyclable à la porte de France, à l'esplanade, et suivre la rive droite de l'Isère, ou prendre la piste cyclable à Fontaine et suivre la rive gauche du Drac. Au pont barrage de Saint-Egrève continuer la piste cyclable sur la rive droite (ou la rive gauche) de l'Isère, jusqu'au pont de Veurey-Voroize.

2- Veurey-Voroize à Saint-Quentin-sur-Isère : 13 km (cumulé 25 km)

Il n'y a pas de balisage spécifique jacquaire. Prendre la piste cyclable qui suit la rive droite de l'Isère jusqu'au pont de Saint-Quentin.

3- Saint-Quentin-sur-Isère à Tullins : 4 km (cumulé 29 km)

 Début du balisage de la bretelle, point d'eau et bancs. Passer sous le pont de la D45, quitter la piste cyclable en montant à droite pour rejoindre le trottoir longeant la route, passer sous l'autoroute, et prendre à gauche la petite route. Passer sous la bretelle autoroutière et poursuivre par le Chemin des Grands Champs qui nous fait traverser la plaine jusqu'à Tullins : au hameau « Les Massons » tourner à droite ; laisser un chemin à gauche et un autre à droite ; à la fourche prendre à droite ; laisser des chemins à gauche et à droite ; on arrive au bout du Chemin des Grands Champs. Continuer à droite par la Rue Pierre Mendès France qui monte sous la voie ferrée. Au bout de la Rue Pierre Mendès France, traverser pour entrer dans Tullins par la porte médiévale de Saint-Quentin. *(Après 30 km de plat dans la plaine de l'Isère on va devoir franchir les Chambarans pour gagner la plaine de la Bièvre. Jusqu'à St-Michel de St-Geoirs, le chemin sera plus raide).*

4-Tullins à La Forteresse : 7,5 km (cumulé 36,5 km)

Prendre à droite puis de suite à gauche. Monter par l'Avenue Pierre Bérégovoy jusqu'à la Place Docteur Vallon, puis par les escaliers Montée de la Halle, puis par la rue Clémenceau. En haut prendre à gauche puis de suite à droite pour monter la Rue du Château. A la fontaine du dauphin traverser la route pour monter par le Chemin de la Méarie. A partir de là on suit un Chemin de Pays (*trait jaune*). Monter dans le vallon en

laissant des chemins à gauche et à droite. Au poteau directionnel (*Le Rival*), poursuivre la route. A la fourche monter par la route de gauche. Au poteau directionnel (*Les Blachettes*), poursuivre la route. Au poteau directionnel (*L'Eslinard*) continuer tout droit le chemin de terre, en direction de (*Le Chemin Neuf*). Sur la crête, prendre à gauche. Au poteau directionnel (*Le Chemin Neuf*) continuer en direction de (*La Rigole 0,3km*) ; le poteau directionnel correspondant a disparu avec une coupe de bois. A la fourche prendre à gauche vers le pylône. Au poteau directionnel (*Le Faux*) prendre à gauche la direction de (*La Forteresse*). Aux maisons, continuer la descente à droite, puis couper le virage en descendant le chemin de terre à gauche. Retrouver la route et la quitter à droite pour descendre par le petit sentier. Au poteau directionnel (*La Combe*) prendre à gauche en longeant les tennis par la droite (*aire de pique-nique, eau, toilettes*).

5- La Forteresse à Saint-Michel-de-Saint-Geoirs : 7,5 km (cumulé 44 km)

Franchir la passerelle, puis monter la route à droite, puis de suite un chemin de terre à droite qui longe le vallon. Après le petit pont, prendre la fourche de gauche puis de suite, avant le Château, le chemin de terre qui monte sur la gauche. Il devient goudronné. Au carrefour prendre en face la Route de Valette. On quitte les Chemins de Pays et leur balisage (*trait jaune*). Dans le vallon la route se transforme en chemin de terre. Poursuivre tout droit. A la fourche, prendre à gauche. A la 2^{ème} fourche, à gauche aussi. A la crête prendre à droite. Poursuivre sur la crête. On retrouve les Chemins de Pays. Au poteau directionnel (*La Mat*), continuer tout droit en direction de (*Le Four*). Au poteau directionnel (*Le Four*) prendre à droite la direction de (*St Michel de St Geoirs*). Au poteau directionnel (*Les Arêtes*) prendre à droite la direction de (*St Michel de St Geoirs*). Suivre la crête, puis descendre sur St Michel. On peut voir sur une butte ND des Vents. En bas de la descente, prendre à gauche, puis au panneau routier "Cédez-le-passage" de nouveau à gauche. Au poteau directionnel (*Parking Marguerite*) poursuivre tout droit pour arriver sous l'église de Saint-Michel.

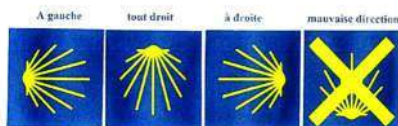
6- Saint-Michel-de-Saint-Geoirs à Brézins : 11 km (cumulé 55 km)

Poursuivre sur la route du village jusqu'au poteau directionnel (*St Michel de St Geoirs*). Prendre à droite la route qui monte, en direction de (*Le Beu*), puis continuer en direction de (*Le Vernay*). Au carrefour avec la croix en métal de St Roch prendre le chemin de gauche qui redescend. On quitte les Chemins de Pays. Au carrefour avec la croix de bois prendre à droite puis de suite à gauche. Le goudron se transforme en chemin de terre, on longe une noyeraie. Après la descente, on retrouve très provisoirement les Chemins de


Pays. Au poteau directionnel (*Taleyet*) prendre à droite. Laisser un chemin à droite. A la croix de bois prendre à gauche. Au panneau STOP prendre à droite la grande route et traverser le hameau. Au feu tricolore, prendre à gauche le Chemin du Veyron. Continuer tout droit en laissant des chemins à gauche et à droite. A la fourche prendre à droite.

Après le N°72 prendre à droite le Chemin de Cours. A la Chapelle du Mathais (*Voir § Patrimoine*) prendre la route à gauche. Au panneau STOP traverser. Déboucher sur une route : prendre en face le chemin herbeux (*Très peu visible*) qui traverse entre les champs. Traverser la grande route et prendre en face le Chemin Profond.

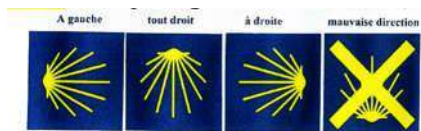
Au panneau STOP (*nouveau tracé depuis les travaux de protection contre les inondations en 2014*) : au panneau STOP prendre à gauche la grande route que l'on suit jusqu'au feu tricolore. Prendre à droite la Route de la Côte. Après le bureau de poste trouver le poteau directionnel (*Brézins*). A ce poteau directionnel, on rejoint le Chemin de St-Jacques allant sur St-Antoine-l'Abbaye et partant de Gillonnay (voir **Guide Bleu** ou **Guide Vert**), que l'on va devoir « remonter » à contre-sens jusqu'à la stèle de Gillonnay pour rejoindre le Chemin principal Genève-Le-Puy et le GR® 65 (voir **Guide Jaune**).



7- Brézins à Gillonnay :6,3 km (cumulé 61 km)

Prendre à droite la direction (*Rondet 6,3km*). **Attention, le balisage de la bretelle**  **est à contre-sens de celui du Chemin jusqu'à la stèle de Gillonnay – Le Rondet.** Cet itinéraire suit le balisage des Chemins de Pays (*trait jaune*). Devant le cimetière, tourner à droite, puis à gauche, Chemin des Marguets, que l'on suit. Traverser la route après les maisons, puis passer le pont sur l'autoroute. Continuer tout droit, plein Nord, en laissant des chemins à gauche et à droite. A la fourche avec un grand arbre mort prendre la route de droite. Continuer tout droit, plein Nord, en traversant des routes ou en laissant à droite et à gauche. Traverser la grande route, par le passage piéton sur la gauche, et monter en face le Chemin du Coloneau. Il devient un chemin de terre. A la fourche continuer la montée sur la gauche. A la fourche suivante idem. On arrive au poteau directionnel (*Le Rondet*) et à la stèle qui marque l'embranchement vers Arles et vers Le Puy. Prendre à gauche en direction de La Côte St André distant de 3,9 km. On rejoint le Chemin de St-Jacques de

Compostelle et le GR[®] 65. A partir de cet endroit le chemin est décrit dans le **Guide Jaune** et le pictogramme du GR[®] (*Blanc et rouge*) apparait.

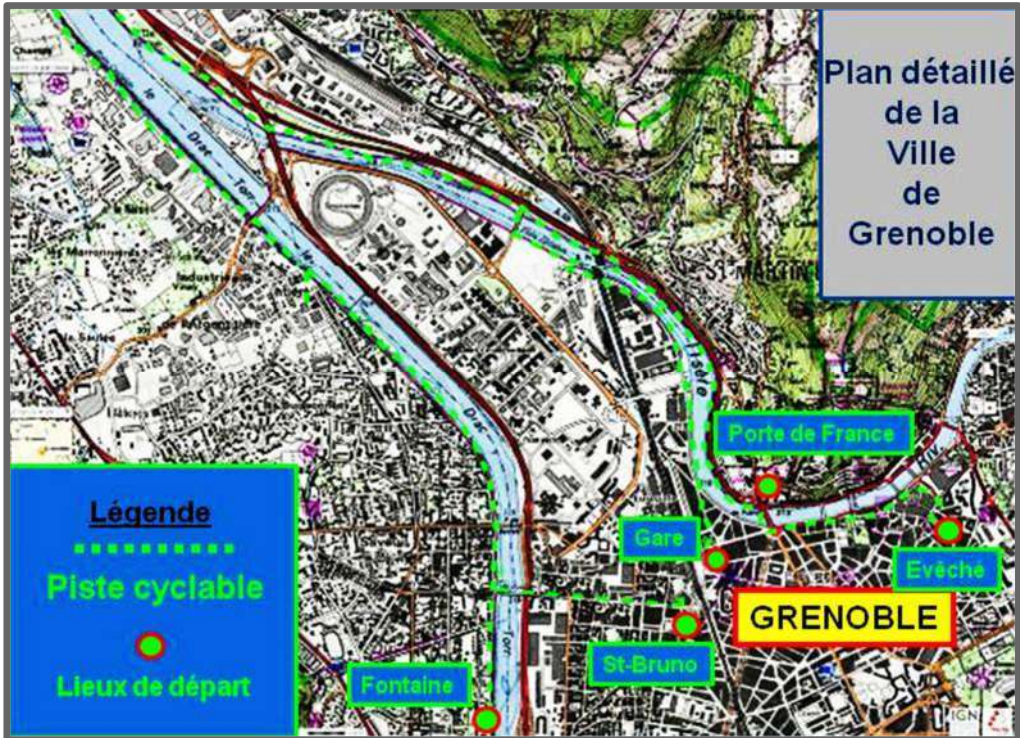


Fontaine du dauphin à Tullins



Saint Roch à la Chapelle du Mathais

Plan détaillé
de la
Ville
de
Grenoble



Légende

Piste cyclable

●
Lieux de départ



Légende

- GR® 65
- Guide Vert
- Guide Bleu
- Bretelle
Grenoble à Gillonnay

